INSECTICIDE DK CHOC
Prêt à l'emploi

- Elimine puces, poux rouges, mouches, moustiques.
- S'utilise en intérieur et en extérieur.
- Effet choc et efficacité durant 8 semaines.
- Au biodérivés de Pin des Landes.
- Peut être utilisé comme produit de complément dans les élevages.

COMPOSITION :
Autre liquide (AL) contenant : deltaméthrine (CAS n°52918-63-5 : 0,2 g/l), pyréthrines et pyréthroïdes (n° CAS 8003-34-7 : 0,038 g/l).
Produit biocide à usage professionnel et grand public (TP18).

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES :
Aspect : liquide opaque.
Couleur : blanc.
Odeur : pin.
Masse volumique (20° C) : 0,995 g /ml.
pH pur : 4.

MODE D'EMPLOI :
Pulvériser sur les surfaces en contact avec l'animal (niches, litières, paniers,…) à une distance de 10 à 15 cm. Réintroduire les animaux après séchage uniquement. Ne pas rincer. Ne pas appliquer directement sur l'animal. Pour une application sur moquette ou tissu, faire un essai sur une partie cachée. Ne pas utiliser à proximité des animaux à sang froid (poissons, reptiles, grenouilles, …).

ECO INFO :
- Facilement biodégradable, conformément à la réglementation.
- Emballage recyclable.

Une sélection rigoureuse de nos ***dérivés de Pin des Landes***, choisis pour leurs propriétés en hygiène et propreté garantissent l'efficacité détergente, dégraissante ou odorisante de nos formulations.

CONDITIONNEMENT :
Pistolet 750 ml prêt à l'emploi : carton de 6 : code article 4911.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

ATTENTION

Contient du citronellol, un mélange de chlorométhylisothiazolinone et de méthylisothiazolinone. Peut produire une réaction allergique. Provoque une sévère irritation des yeux. Très toxique pour les organismes aquatiques. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter un équipement de protection des yeux. **Instructions de premiers secours : En cas de contact avec les yeux :** rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. **Si l'irritation oculaire persiste :** consulter un médecin. **Élimination du produit et de l'emballage** : éliminer le contenu / récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et / ou internationale en vigueur. **Nettoyage du matériel :** rincer le matériel à l'eau claire après utilisation. Pour nettoyer les mangeoires ou les abreuvoirs souillés par ce produit, laver abondamment à l'eau. Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Fiche de données de sécurité disponible sur **www.quickfds.fr.**

ACTION PIN - 40260 CASTETS – France
Tél. : 05 58 55 07 00 – Fax : 05 58 55 07 07
Internet : http://www.action-pin.fr - E-mail : actionpin@action-pin.fr

FT. 318/17.14